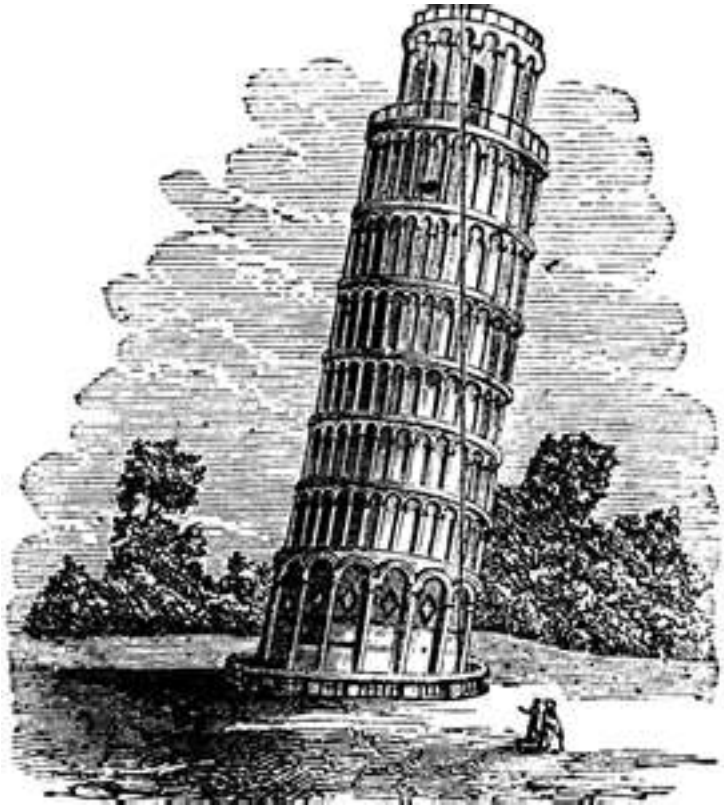

Italie 2011 - 2012

Mode d'emploi

Aux élèves Normaliens (toutes promotions)
Aux boursiers de la Sélection Internationale
Aux élèves qui préparent le diplôme de l'ENS
Aux jeunes archicubes (sortis de l'Ecole en 2010 ou 2011)

Ce nouvel appel à candidatures pour l'Italie concerne le PREMIER TRIMESTRE (1er octobre 2011 – 23 décembre 2011)

L'Ecole a des échanges actifs avec:

- **la Scuola Normale Superiore de Pise, pour 5 postes d'échange;**
- **la Scuola Superiore Sant'Anna de Pise, pour 1 poste;**
- **le Collegio Superiore de Bologne, pour 2 postes .**

Il s'agit de trois institutions très prestigieuses dont le système de recrutement n'a rien à envier à celui de l'E.N.S.

Vous trouverez ici: http://www.ens.fr/spip.php?rubrique104 les documents suivants, à télécharger

1) **la fiche de candidature pour un séjour d'études dans une des deux Ecoles de Pise, Scuola Superiore Sant'Anna ou Scuola Normale Superiore et au Collegio Superiore de Bologne ; ce formulaire est destiné aux élèves qui voudraient aller en Italie à partir d'octobre 2011 jusqu'à décembre 2011. Le choix de l'Ecole dépend de leur discipline de spécialité.**

2) Le mode d'emploi Italie 2011-2012
3) des brochures sur les trois institutions italiennes qui font l'objet de cet échange.
4) un article que j'ai écrit pour l'Archicube sur le modèle italien (Le tour du monde en ENS : PISE (Archicube n.5 16/12/2008)
5) les comptes rendus 2009-2010 et 2010-2011 des élèves de l'ENS qui ont effectué un séjour d'études en Italie.

- Les disciplines enseignées à la Scuola Normale Superiore sont:
  les mathématiques, la physique, la chimie et la biologie, les langues anciennes, la philosophie, l'histoire, ancienne et moderne, l'histoire de l'art, la linguistique, la littérature italienne.
- La Scuola Sant'Anna recouvre des champs complémentaires, à savoir:
  l'histoire contemporaine, les sciences politiques et la philosophie politique, la sociologie, la géographie, l'économie, le droit, la médecine, les sciences de l'ingénieur, l'agronomie.
- Le Collegio Superiore de Bologne, qui est partie intégrante de l'Université de Bologne, prend en compte toutes les disciplines. Les cours ont lieu à l'Université de Bologne.

Votre demande, pour être acceptée, doit être soumise à l'accord préalable de votre tuteur à l'Ecole et appuyée par un courrier éléctronique de celui-ci.

Le premier trimestre de l'année universitaire est le moins demandé, en particulier les mois d'octobre et novembre. Vous avez donc tout intérêt à vous organiser (en particulier les élèves des dernières années de l'Ecole) pour demander un séjour au premier trimestre, en particulier si vous pensez à un séjour long. Pour les autres périodes, nous avons plus de candidatures que de postes d'échanges.

Les fiches devraient me parvenir par voie électronique (bismut@sns.it) avant le 18 juin 2011 . Vous en enverrez également copie à:
-> Madame Isabelle de Vendeuvre, Directrice des Relations Internationales (isabelle.de.vendeuvre@ens.fr)
-> Madame Corinne Zylbersztain (Corinne.Zylbersztain@ens.fr).
-> Si vous suivez un cours d'italien à l'E.N.S., vous enverrez également une copie de votre fiche à Madame Houda Ayoub (houda.ayoub@ens.fr), Directrice du Centre E.C.L.A.

Vous n'avez pas à remplir toutes les cases de cette demande. Ces séjours entrent dans le cadre d'un programme bien déterminé mais aussi dans la recherche d'un sujet d'études ou de thèse.

Si votre tuteur ou directeur de recherches est absent ou injoignable, envoyez tout de même votre fiche. La lettre d'appui à votre candidature peut arriver plus tard, mais avant le 10 juillet.

- **Rappelons que les séjours ne peuvent durer moins d'un mois et commencent en général le 1er de chaque mois.**
- **Les demandes de séjour concernent le premier trimestre 2011-2012 (jusqu'au 23 décembre 2011). Un nouvelle invitation à déposer un dossier pour les deuxième et troisième trimestres sera lancée fin septembre 2011.**
- **Les demandes de séjour ne peuvent excéder trois mois. Si vous envisagez un séjour de longue durée (jusqu'à six mois), indiquez-le sur votre fiche. vous soumettrez à nouveau votre dossier fin septembre. Au delà de six mois, vous pourrez toujours être admis à bénéficier des bibliothèques et cours de l'institution demandée, mais ne pourrez plus disposer du logement en internat.**
- **Les internats sont fermés deux semaines pendant les vacances de Noël (et ne rouvrent qu'après le 6 janvier) et une semaine autour de Pâques.**

Voici les sites des institutions. Vous pourrez vous y reporter pour en consulter le fonctionnement et les programmes, ainsi que la liste des cours qui vous intéressent: à la différence de la Scuola Normale et de la Scuola Sant'Anna, le Collegio Superiore de Bologne n'impartit, lui, que des cours de culture générale et les élèves suivent tous les cours à l'Université.

- **Scuola Normale Superiore (Pise) : http://www.sns.it**
- **Scuola Superiore Sant'Anna (Pise): http://www.sssup.it**
- **Université de Pise: http://www.unipi.it**
- **Collegio Superiore de Bologne: http://www.collegio.unibo.it**
- **Université de Bologne: http://www.unibo.it**

Vous pourrez consulter sur le site les rapports de vos camarades qui sont venus en Italie avant vous.

Voici vos contacts, ceux à qui vous devez vous adresser pour avoir toutes les informations utiles sur le lieu où vous serez logés, les modalités,etc.

- **Scuola Normale Superiore (Pise) : Elisabetta Terzuoli (terzuoli@sns.it), Lucia Monacci (l.monacci@sns.it)**
- **Scuola Superiore Sant'Anna (Pise): Elisa Zanobini (zanobini@sssup.it), Claudia Ambrogi (claudia.ambrogi@sssup.it)**
- **Collegio Superiore de Bologne: Paolo Leonardi, Directeur, (Paolo.Leonardi@unibo.it) et Barbara Cimatti, assistant aux Relations Internationales (bcimatti@unibo.it)**

Il est indispensable que vous avertissiez de la date et de l'heure de votre arrivée les personnes responsables de votre hébergement.

Voici quelques précisions sur les conditions auxquelles vous serez hébergés:

- **Scuola Normale Superiore de Pise: chambre gratuite, repas (pour l'instant) gratuits.**
- **Scuola Superiore Sant'Annade Pise: chambre gratuite. Les repas à la cantine sont payants (tarif équivalent à celui de l'Ecole).**
- **Collegio Superiore de Bologne: chambres gratuites. Attention, s'agissant de grands studios, il se peut que vous soyez hébergés à deux. Vous pouvez acheter des tickets pour les restaurants universitaires et y prendre vos repas. Le soir, vous pouvez cuisiner dans votre chambre. En général, les repas du soir sont plutôt conviviaux.**

Les démarches sont réduites au minimum.

Avant votre départ, vous devez obligatoirement demander un ordre de mission au service de scolarité (scolarite@ens.fr) .
L'ordre de mission ne concerne ni les archicubes (qui toutefois doivent en demander un à leur administration) ni les élèves qui sont en CST ni les étudiants qui préparent le diplôme.

Une fois arrivés à Pise ou Bologne, vous vous rendez à l'internat, vous y trouvez votre clef et, pour la Scuola Normale, la carte qui donne accès à tous les services.
Le premier jour ouvrable (et de préférence le matin) vous vous rendrez chez les personnes indiquées comme contacts afin de vous présenter et de vous enregistrer. Il vaut sans aucun doute mieux prendre rendez-vous par mail avant votre départ.
Vous pouvez également demander la connexion à Internet, y compris dans vos chambres.

Une fois installés, les élèves séjournant à Pise viendront me voir.
Il est bon de prendre rendez-vous par mail car il m'arrive souvent de me rendre à Paris ou d'avoir des rendez-vous à l'extérieur.
Mon bureau se trouve au Collegio Timpano de la Scuola Normale, lungarno Pacinotti, 51, à Pise.
Je suis, pour tous les autres, joignable par téléphone au (0039) 050 509 627.
N'hésitez pas à me contacter si vous avez des doutes ou des questions et à parler avec votre tuteur.

L'organisation de votre travail

Je vous conseille de chercher le plus d'informations possibles sur les cours que vous suivrez, les professeurs que vous verrez, les bibliothèques que vous fréquenterez et les lieux que vous visiterez.

En particulier, prenez rendez-vous, avant même votre départ, avec les professeurs qui devraient vous suivre dans votre travail. Vous gagnerez ainsi beaucoup de temps.

Si vous en avez le loisir, suivez d'ores et déjà des cours d'italien. Il est rare que la langue constitue un problème mais une petite familiarisation vous sera vraiement utile.
A Pise la Scuola Normale organise en principe des cours de conversation italienne, ouverts aussi aux élèves qui séjournent à Sant'Anna. Souvent, por des raisons de restrictions budgétaires, ces cours ne sont pas assurés.
Après un test, vous pouvez aussi suivre des cours d'italien au centre linguistique de l'Université de Pise (CLI).

Attention, au deuxième semestre, les cours de disciplines littéraires sont en réalité des séminares d'élèves

Voir l'article de L'Archicube pour mieux connaître les spécificités du système italien.

On attend de vous un compte-rendu (deux pages maximum), à nous envoyer (isabelle.de.vendeuvre@ens.fr, Corinne.Zylbersztain@ens.fr,bismut@sns.it) à la fin de votre séjour ou, au plus tard, deux semaines après votre retour.

Nous ne vous demandons pas de nous dire que Pise est une petite ville située sur les bords de l'Arno ou que Bologne possède deux tours jumelles médiévales, mais de décrire votre parcours d'études ou de recherche (les cours que vous avez suivis, les professeurs que vous avez contactés, les examens que vous avez, le cas échéant, passés, les exposés ou présentations que vous avez faits, les bibliothèques fréquentées, etc.).
Il s'agit donc d'un rapport d'activité: même si votre séjour a été bref, il est intéressant pour nous (et pour vous, surtout si votre séjour doit être validé) de savoir en quoi il a été enrichissant.

Par ailleurs, si vous jugez que les informations que je vous ai données sont insuffisantes ou incomplètes (et elles le sont fatalement), vous pouvez les compléter, ce sera utile à tout le monde.

Votre voyage

D'aucuns préfèrent le train.
Paris -> Florence Santa Maria Novella
Florence Santa Maria Novella -> Pise (un train toutes les demi-heures, une heure et quart de trajet.

En avion:

Paris-Pise direct, desservi par:
- **Air France (http://www.airfrance.fr): départ de l'aéroport Charles-de-Gaulle): tarifs intéressants si on réserve bien à l'avance**
- **Alitalia (http://www.alitalia.fr): départ de l'aéroport Charles-de-Gaulle)): tarifs intéressants si on réserve bien à l'avance**
- **Ryan Air (http://www.ryanair.com): départ de l'aéroport de Beauvais, à 80 km de Paris, tarifs intéressants, mais peu commode**
- **Easyjet (http://www.easyjet.com): départ de Paris-Orly. Tarifs très intéressants si l'on tombe dans une période creuse.**

Paris-Bologne direct, desservi par:
- **Air France (http://www.airfrance.fr): départ de l'aéroport Charles-de-Gaulle),**
- **Ryan Air (http://www.ryanair.com): départ de l'aéroport de Beauvais, à 80 km de Paris, tarifs intéressants, mais peu commode**

Il est clair que si vous trouvez, à deux jours près, un tarif très avantageux, vous pouvez arriver avec deux jours de retard et partir avec deux jours d'avance.
Vous ne pouvez ni arriver à l'avance ni partir plus tard, pour des raisons logistiques évidentes.

L'aéroport de Pise se trouve pratiquement en ville. Un autobus (LAM ROSSA) vous dépose derrière le Collegio Timpano, mais pas le soir. Le taxi ne devrait pas vous coûter plus de 10 euros.
L'Aéroport de Bologne est à 6 km du centre. Une navette vous dépose à la gare en 20 minutes.

Martine Bismut
Ecole normale supérieure
Représentation en Italie
c/o Scuola Normale Superiore
56100 Pise (Italie)
tél: (00 39) 050 509 627
e-mail: bismut@sns.it